

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période terminée le 30 juin 2025

Un message du PDG

Alors que nous faisons le bilan des six premiers mois de 2025, je suis très satisfait du développement continu de FNB LongPoint au sein de l'industrie canadienne des FNB. Notre objectif est de bâtir deux familles distinctes de FNB exclusifs et en partenariat, afin de donner plus de pouvoir aux investisseurs canadiens.

Au cours du premier semestre de 2025, les investisseurs ont dû composer avec l'incertitude persistante entourant les accords commerciaux et les tarifs potentiels, marquée par une forte baisse des marchés en avril suivie d'un solide rebond jusqu'au 30 juin. De plus, l'instabilité géopolitique au Moyen-Orient accentue la volatilité des marchés pétroliers. Ces mouvements de marché créent des opportunités de négociation rares pour les investisseurs, notamment avec nos FNB à effet de levier double Savvy et nos FNB à effet de levier triple Mega. Du côté de nos FNB en partenariat, nous avons observé une participation soutenue à la reprise du marché au deuxième trimestre.

Chez FNB LongPoint, nous croyons au pouvoir des Canadiens de créer des FNB canadiens exceptionnels pour les investisseurs canadiens. Historiquement, de nombreux investisseurs canadiens se sont tournés vers les marchés américains et internationaux pour accéder à des stratégies uniques — nous voulons changer cela. En introduisant davantage de ces stratégies sur le marché canadien des FNB, nous offrirons aux conseillers et aux investisseurs un moyen plus efficace d'y accéder.

Nous construisons un gestionnaire d'actifs qui se démarquera, avec des FNB conçus pour séduire à la fois les conseillers et les investisseurs. Merci de votre soutien continu alors que nous développons et inscrivons des FNB distinctifs, conçus par des Canadiens pour des Canadiens.

Cordialement,

« *Steven J. Hawkins* »

PDG de LongPoint Asset Management Inc.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2025

FNB Return Stacked® stratégies équilibrée mondiale et macro ("RGBM")

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le FNB, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du FNB contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du FNB gratuitement, sur demande, en appelant au 416 861-8383, en communiquant avec nous par courriel à info@LongPointETFs.com, en consultant notre site Internet au www.LongPointETFs.com, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB Return Stacked® stratégies équilibrée mondiale et macro (le « FNB ») vise à procurer une plus-value du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, dans une stratégie équilibrée mondiale visant des actions et des titres à revenu fixe mondiaux, en ayant recours à l'effet de levier et à des instruments dérivés pour superposer les rendements d'une stratégie macro systématique offrant une exposition aux grandes catégories d'actifs mondiales, notamment des indices boursiers, des indices de volatilité, des indices de titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des produits de base et des devises. Le FNB a recours à l'effet de levier et aux instruments dérivés pour superposer les rendements d'une stratégie équilibrée mondiale et ceux d'une stratégie macro systématique. Le FNB a obtenu une dispense de gérer une limite de 20 jours d'opérations avec une valeur à risque absolue de 20 % à un niveau de confiance de 99 %. Les actions du FNB sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX ») en dollars canadiens (« Actions en Cdn\$ ») et en dollars américains (« Actions en US\$ ») sous les symboles RGBM et RGBM.U, respectivement. RGBM.U couvrira toute exposition au dollar canadien en dollars américains.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le FNB investit dans une variété de titres et d'instruments, notamment dans des actions, des titres de capitaux propres ou des titres de créance de sociétés canadiennes, que ce soit directement ou au moyen de placements dans des titres d'autres fonds de placement, y compris des fonds négociés en bourse; le FNB n'investira pas dans des FNB à effet de levier.

Risques

Les risques dans le FNB restent tels qu'ils sont décrits dans le prospectus ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du FNB.

La cote de risque du FNB est moyenne.

Résultats d'exploitation

Pour la période terminée le 30 juin 2025, les titres CAD du FNB ont produit un rendement de -8,80 % et l'indice de référence combiné a affiché un rendement de 1,64 %. Les indices généraux, soit l'indice Solactive Global Equity (en CAD) et l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond (en CAD), ont enregistré des rendements respectifs de 5,17 % et -1,94 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant.

Pour la période terminée le 30 juin 2025, les titres USD du FNB ont produit un rendement de 2,20 % sur une période d'un mois, tandis que l'indice de référence combiné a également affiché un rendement de 2,20 %. Ces chiffres représentent le rendement sur un mois, puisque l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond (avec couverture en USD) n'était pas en vigueur au moment de la création. Les indices généraux, soit l'indice Solactive Global Equity (en USD) et l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond (en USD), ont enregistré des rendements respectifs de 4,51 % et -0,11 %. Les chiffres ci-dessus tiennent compte des distributions, le cas échéant.

Du côté de la stratégie macro systématique, les obligations ont affiché les meilleures performances, principalement grâce à des positions acheteur sur les obligations du gouvernement japonais (JGB). Des gains supplémentaires ont été réalisés grâce à des positions acheteur sur les bons du Trésor américains et une position vendeur sur le Buxl allemand 30 ans. Ces gains ont été en partie neutralisés par des pertes sur une position acheteur sur l'obligation canadienne 10 ans et des positions vendeuses sur les Bunds et Bobls allemands.

Les indices ont également contribué positivement, en particulier grâce à un gain significatif sur une position acheteur sur le S&P 500. Les positions vendeuses sur le TSX60 canadien, le Topix japonais et le FTSE britannique ont aussi ajouté à la performance. Ces gains ont été partiellement effacés par des pertes provenant de positions acheteur sur des indices européens, notamment le DAX allemand, le MIB italien et le CAC40 français.

La volatilité a eu un léger effet négatif, les pertes provenant principalement de positions acheteur sur le VIX et le VStoxx.

Les métaux ont généré des pertes, surtout à cause d'une position vendeuse sur le platine et d'une position acheteur sur l'argent. Une position vendeuse sur le cuivre a aussi nui à la performance, tandis qu'une exposition acheteur sur l'or a légèrement contrebalancé ces pertes.

Les grains ont également été source de pertes, en grande partie à cause d'une position vendeuse sur l'huile de soya. Une position acheteur sur la farine de soya a aussi eu un effet négatif. Ces pertes ont été partiellement compensées par des gains sur des positions vendeuses sur le blé KC et le blé de meunerie.

Les produits « softs » ont pesé sur la performance, principalement en raison d'une perte importante sur une position acheteur sur le café. Ces pertes ont été en partie compensées par des profits réalisés sur des positions acheteur sur le cacao et vendeuses sur le sucre et le coton.

Le secteur de l'énergie a généré des pertes importantes, surtout à cause de positions acheteur sur le Brent et le pétrole brut. Ces pertes ont été en partie atténuées par des gains sur une position acheteur sur le mazout de chauffage et une position vendeuse sur le gaz naturel.

Les devises ont été le plus grand facteur négatif, en raison surtout d'une perte importante sur une position vendeuse sur le franc suisse. Les positions vendeuses sur le dollar canadien, l'euro et le dollar australien ont également nui à la performance. Ces pertes ont été partiellement compensées par un profit sur une position acheteur sur la livre sterling.

Levier financier

Lorsque le FNB investit dans des instruments dérivés, emprunte des fonds à des fins de placement ou effectue des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe ou d'autres actifs de portefeuille, un levier financier peut être utilisé dans le FNB. Le levier financier se produit lorsque l'exposition du FNB à des actifs sous-jacents est supérieure à la valeur liquidative du FNB. Il s'agit d'une technique de placement qui peut amplifier les gains et les pertes. Le levier financier pourrait faire en sorte que le FNB qui investit dans des marchés défavorables à son objectif de placement subisse des pertes plus importantes qu'un fonds négocié en bourse qui n'emploie pas de levier financier. L'emploi d'un levier financier implique des risques particuliers et devrait être considéré comme spéculatif. Le levier financier peut accroître la volatilité, nuire à la liquidité du FNB et faire en sorte que le FNB liquide des positions à des moments défavorables.

Le FNB est considéré comme un « fonds commun de placement alternatif » selon la législation sur les valeurs mobilières. En conséquence, il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs et d'employer des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour les fonds communs de placement traditionnels, telles que l'effet de levier par emprunts en espèces, les ventes à découvert et/ou l'utilisation de produits dérivés au-delà des limites prescrites pour les fonds traditionnels. L'effet de levier peut être créé par l'utilisation d'emprunts en espèces, de ventes à découvert et/ou de produits dérivés. L'exposition globale d'un fonds commun de placement alternatif à ces sources d'effet de levier peut atteindre jusqu'à 300 % de sa valeur liquidative (VL). Toutefois, le Fonds a demandé une dispense auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières afin de permettre que son exposition globale à ces sources d'effet de levier dépasse 300 % de sa VL, sous réserve du respect de certaines conditions.

Le FNB a obtenu une dispense des restrictions sur l'effet de levier applicables aux fonds communs de placement alternatifs en vertu du Règlement 81-102 (la « Dispense VaR »). Le FNB est, au lieu de cela, autorisé à être géré activement avec une limite de 20 jours de négociation et une Valeur à Risque (« VaR ») absolue de 20 % à un niveau de confiance de 99 %, bien qu'il n'y ait aucune garantie que ce target puisse être atteint dans toutes les conditions de marché. La VaR désigne une estimation des pertes potentielles du portefeuille, exprimée en pourcentage de la valeur liquidative, sur un horizon temporel spécifié et à un niveau de confiance donné. Le FNB aura recours à l'effet de levier, en grande partie sous la forme d'instruments dérivés.

Événements récents

Il n'y a pas d'événements récents liés à l'industrie, à la direction ou aux FNB pertinents pour le FNB.

Opérations entre parties liées

Le gestionnaire de placement du FNB est LongPoint Asset Management Inc. (le « gestionnaire »). Le gestionnaire de portefeuille du FNB est ReSolve Asset Management Inc. (« ReSolve ») et le sous-conseiller en valeurs est ReSolve Asset Management SEZC (Cayman) (« ReSolve Global »). Le gestionnaire, ReSolve, ReSolve Global et Newfound Research LLC (« Newfound ») sont tous des promoteurs du FNB.

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion aux termes d'une convention de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

Prime de rendement

Chaque série du FNB verse également au gestionnaire des frais de performance. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et sont payables au moins trimestriellement, en arrérages, aux dates déterminées par le gestionnaire, majorés des taxes de vente applicables.

Pour les actions en \$ CA, les frais de performance du FNB, le cas échéant, correspondent à 10 % du montant par lequel le rendement des actions en \$ CA, à la date de calcul des frais de performance, dépasse le plus élevé des montants suivants : (a) la valeur liquidative initiale par action en \$ CA ; ou (b) la valeur liquidative la plus élevée par action en \$ CA ayant déjà servi au calcul de frais de performance versés (le « seuil de rendement antérieur du RGBM »), et est supérieur au rendement de l'indice de référence quotidien composé à 50 % de l'indice Solactive Global Equity (en dollars canadiens) et à 50 % de l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond.

Pour les actions en \$ US, les frais de performance du FNB, le cas échéant, correspondent à 10 % du montant par lequel le rendement des actions en \$ US, à la date de calcul des frais de performance, dépasse le plus élevé des montants suivants : (a) la valeur liquidative initiale par action en \$ US ; ou (b) la valeur liquidative la plus élevée par action en \$ US ayant déjà servi au calcul de frais de performance versés (également un « seuil de rendement antérieur du FNB »), et est supérieur au rendement de l'indice de référence quotidien composé à 50 % de l'indice Solactive Global Equity (en dollars américains) et à 50 % de l'indice Solactive 10-Year Canadian Government Bond USD Hedged.

Frais d'exploitation

À moins que le gestionnaire ne les annule ou ne les rembourse, le FNB paie l'ensemble des frais d'exploitation, notamment (sans s'y limiter) : les frais de gestion, les honoraires d'audit, les frais liés aux services offerts par le dépositaire, les coûts associés à l'évaluation, à la comptabilité et à la tenue de registres, les frais juridiques, les frais autorisés relatifs à la préparation et au dépôt de prospectus, les coûts liés à l'envoi des documents aux actionnaires, les coûts liés aux assemblées des actionnaires, les droits d'inscription à la cote et les frais annuels connexes, les droits de licence relatifs à un indice, le cas échéant, les frais payables à la CDS, les frais bancaires et les intérêts, les charges extraordinaires, les coûts liés à la préparation et à la communication des rapports à l'intention des actionnaires et coûts liés à la prestation de services, les honoraires de l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, les coûts associés au comité d'examen indépendant, les coûts d'exploitation de la Société, l'impôt sur le revenu, les taxes de vente, les commissions et les frais de courtage, les retenues fiscales ainsi que les frais payables à des fournisseurs de services relativement à des questions de conformité réglementaire et de fiscalité dans des territoires étrangers, les coûts liés aux procurations, et les coûts de la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire adoptée après la création du FNB.

Frais de courtage

Les frais de courtage versés par le FNB pour la période de référence s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 30 juin 2025
Total des frais de courtage	64 691 \$

Frais de gestion

Chaque série d'actions du FNB verse au gestionnaire des frais annuels correspondant à 0,85 % de leur valeur liquidative de la série d'actions en question, plus les taxes de vente applicables (les « frais de gestion »). Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement et payables mensuellement à terme échu.

Le tableau ci-après présente le détail, exprimé en pourcentage, des services obtenus par le FNB du gestionnaire en contrepartie des frais de gestion versés au cours de la période.

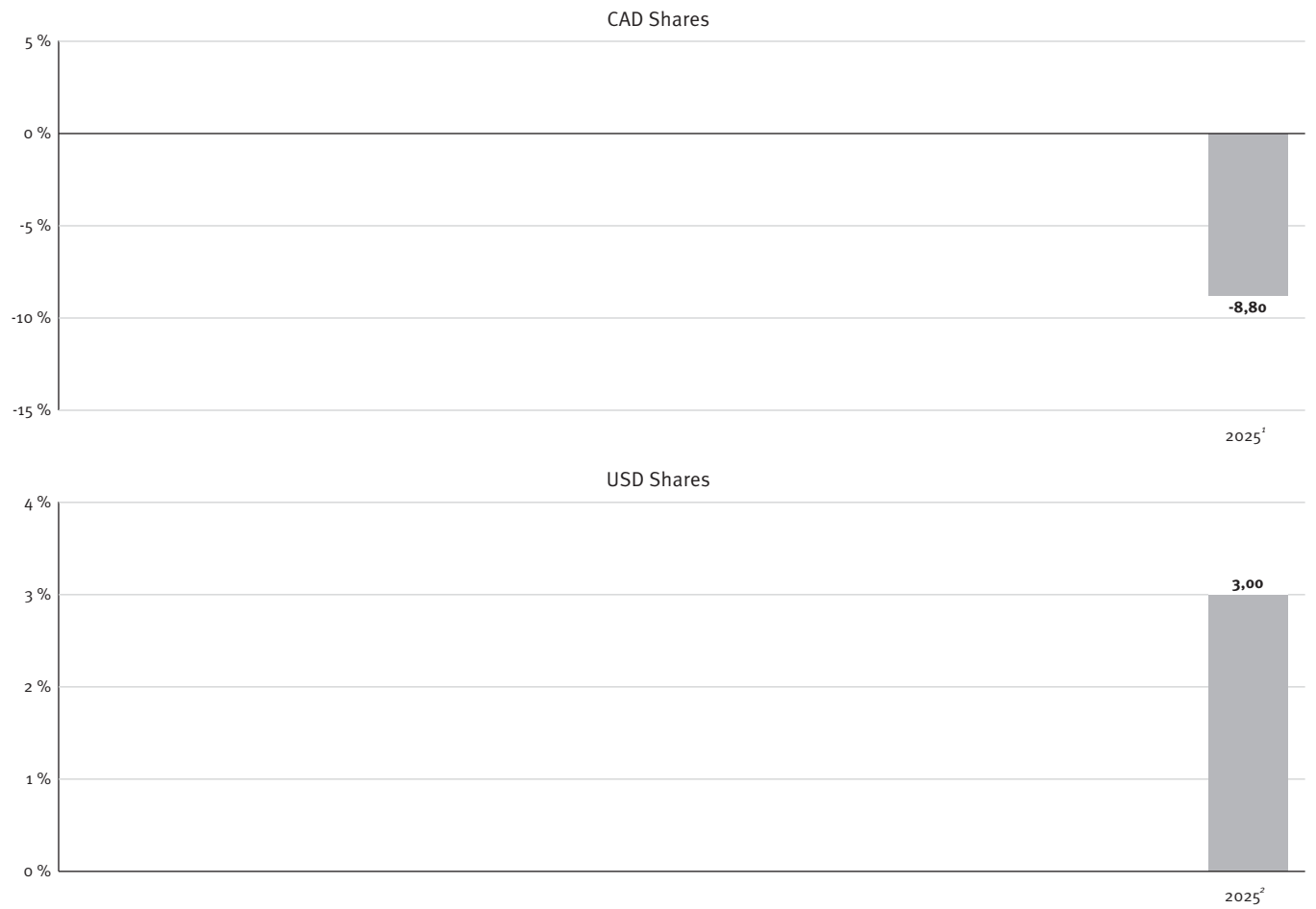
Marketing	Frais de gestion du portefeuille, frais administratifs généraux et profit	Charges du FNB ayant fait l'objet d'une renonciation ou prise en charge
0 %	100 %	0 %

Rendement passé

Les rendements du FNB, présentés dans le graphique ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année, sont fondés sur la valeur liquidative du FNB. Ils supposent que les distributions effectuées au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des actions additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'un FNB n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendement annuel

Ces graphiques à bandes présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle le FNB a été créé.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 5 février 2025 (début des opérations) au 30 juin 2025.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 28 avril 2025 (début des opérations) au 30 juin 2025.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

Titres CAD

Actif net par action ⁽¹⁾

Début des opérations : 14 janvier 2025

Période terminée	2025 30 juin
Actif net au début de la période (\$) ⁽²⁾	25,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	(1,85)
Total des charges	(0,17)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,23)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,66
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽³⁾	(1,59)
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales ⁽⁴⁾	—
Actif net à la fin de la période (\$) (2)	22,80

Ratios et données supplémentaires

Période terminée	2025 30 juin
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	26 449
Nombre d'actions en circulation (5)	1 160 004
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,20
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,46
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,73
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	—
Valeur liquidative par action (\$)	22,80
Cours de clôture ⁽⁹⁾	22,82

Titres USD

Actif net par action ⁽¹⁾

Début des opérations : 28 avril 2025

Période terminée	2025 30 juin
Actif net au début de la période (\$) ⁽²⁾	20,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	(0,09)
Total des charges	(0,06)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,02)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,23
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽³⁾	0,06
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales ⁽⁴⁾	
Actif net à la fin de la période (\$) (2)	20,60

Ratios et données supplémentaires

Période terminée	2025 30 juin
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1 854
Nombre d'actions en circulation (5)	90 000
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,20
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	1,77
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,73
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	—
Valeur liquidative par action (\$)	20,60
Cours de clôture ⁽⁹⁾	20,51

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités. L'actif net par action présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des actions. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net est calculé conformément aux normes comptables IFRS.

⁽³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

⁽⁴⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en actions additionnelles du FNB, ou les deux.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des actions de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend toutes les actions de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours de la période est élevé, plus les frais d'opérations payables par le FNB sont élevés au cours de la période, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital impossibles au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

⁽⁹⁾ Cours de clôture à la TSX au dernier jour de bourse de la période.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2025

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Contrats à terme standardisés sur les obligations canadiennes à 10 ans, septembre 25	54,3
Vanguard Total World Stock ETF	49,5
Gouvernement du Canada, 2,73%, échéant le 30 juillet 2025	46,8
Contrats à terme standardisés sur les bons du Trésor américain à 5 ans, septembre 25	42,5
Contrats à terme standardisés sur l'Euro-BOBL, septembre 25	22,2
Contrats à terme standardisés sur le franc suisse, septembre 25	17,9
Contrats à terme standardisés sur les bons du Trésor américain à 10 ans, septembre 25	15,3
Contrats à terme standardisés sur le dollar canadien, septembre 25	14,2
Contrats à terme standardisés sur le dollar australien, septembre 25	12,4
Contrats à terme standardisés sur l'indice TOPIX, septembre 25	11,2
Contrats à terme standardisés sur le blé meunier, septembre 25	10,4
Contrats à terme standardisés sur l'euro, septembre 25	9,0
Contrats à terme standardisés sur l'Euro-Bund, septembre 25	7,9
Contrats à terme standardisés sur la Bourse de Montréal, septembre 25	7,7
Contrats à terme standardisés sur le livre sterling, septembre 25	6,0
Contrats à terme standardisés sur le sucre, septembre 25	5,8
Contrats à terme standardisés sur l'indice EURO STOXX® 50, septembre 25	4,7
Contrats à terme standardisés sur la farine de soja, décembre 25	4,6
Contrats à terme standardisés sur l'indice Hang Seng, juillet 25	4,3
Contrats à terme standardisés sur le pétrole NYMEX, juillet 25	4,3
Contrats à terme standardisés sur la fève de soya, novembre 25	3,9
Contrats à terme standardisés sur le blé rouge d'hiver dur, septembre 25	3,8
Contrats à terme standardisés sur le gasoil à faible teneur en soufre, août 25	3,7
Contrats à terme standardisés sur le gas naturel, juillet 25	3,6
Contrats à terme standardisés sur le coton No. 2, décembre 25	3,4
	369,4

Total de la valeur liquidative 28 972 744 \$

Répartition par actif

	Valeur liquidative (\$)	% de la valeur liquidative
Positions acheteurs		
Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêts	40 261 420	139
Fonds négociés en bourse	14 351 868	49,5
Contrats à terme standardisés sur indices	11 238 825	38,8
Contrats à terme standardisés sur devises	8 484 994	29,3
Contrats à terme standardisés sur commodités	6 337 579	21,9
Positions vendeurs		
Contrats à terme standardisés sur taux d'intérêts	(2 296 472)	(7,9)
Contrats à terme standardisés sur indices	(1 414 083)	(4,9)
Contrats à terme standardisés sur devises	(10 121 069)	(34,9)
Contrats à terme standardisés sur commodités	(13 194 438)	(45,5)
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	—	(85,3)

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du FNB. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le FNB. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.LongPointETFs.com.

